PRÉFET
DE L'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet du préfet
Direction des sécurités
Bureau de la défense et de la sécurité nationale

Bureau de la défense et de la sécurité nationale
03 44 06 11 41 / 11 45
pref-securite-nationale@oise.gouv.fr

Beauvais, le 15 janvier 2025

Mesdames, Messieurs les maires,

Pour faire face à une menace terroriste durablement élevée dans le contexte actuel d'instabilité internationale, la nouvelle posture Vigipirate « hiver-printemps 2025 », applicable à compter du 15 janvier 2025, **maintient l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat ».**

Cette continuité de niveau nous invite à la plus grande vigilance concernant :
- la sécurité des lieux de cultes et des établissements scolaires ;
- la sécurité des rassemblements festifs, sportifs, culturels et religieux ;
- la sécurité des transports et des bâtiments publics et institutionnels.

Durant la période à venir, les congés scolaires, les ponts printaniers et des fêtes religieuses (Pâques, Aïd, ...) seront propices à de nombreux rassemblements de personnes. La capacité à faire face à une attaque terroriste dans les lieux de rassemblement demeure une priorité.

Aussi, vous veillerez à la mise en place de dispositifs adaptés pour garantir la sécurité de nos concitoyens, notamment contre une éventuelle offensive par véhicule-bélier.

Les forces de sécurité intérieure et les services de secours restent des acteurs clés dans la préparation et la sécurisation des rassemblements. Ils ne doivent cependant pas être les seuls maillons impliqués. À cette fin, vous engagerez avec les organisateurs de manifestations une concertation préalable pour mobiliser et coordonner les moyens de sécurité et de secours en sollicitant d'autres structures comme les associations de sécurité civile pour les dispositifs prévisionnels de secours, les sociétés de sécurité privée pour assurer les contrôles des accès et détecter tout comportement suspect, et le cas échéant vos polices municipales et l'appui de la vidéosurveillance avec un report vers un centre de supervision.

En lien avec les services de l'État, vous veillerez au déploiement effectif des mesures de sécurité et vous notifierez aux organisateurs les mesures complémentaires destinées à garantir la sécurité des participants sur le site et aux abords. Il conviendra notamment d'être vigilant aux plans de circulation et d'évacuation, qui doivent être partagés avec services d'intervention ; au contrôle et la protection des flux piétons (organisation de files d'attente, plan de fouille, limitation des flux, etc) ; aux dispositifs solides de protection anti-percussion ; aux messages de consignes et d'évacuation ainsi qu'aux moyens de diffusion adaptés.

Pour votre information et celles des organisateurs d'événements, des fiches de recommandations et des guides de bonnes pratiques face à la menace terroriste, destinés à la sensibilisation du grand public

et des professionnels sont téléchargeables sur le site internet de la préfecture dans la rubrique vigipirate : www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securites/Vigipirate.

Enfin, la plateforme de sensibilisation « Vigipirate – Faire face ensemble » met à la disposition de tous une formation rapide et ludique donnant à chacun, particuliers comme professionnels, des clés de compréhension simples sur la menace terroriste afin de mieux la comprendre et l'identifier. Elle permet également d'avoir une meilleure connaissance des gestes et des réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque. Cette plateforme est directement accessible sur : www.vigipirate.gouv.fr.

Les services de la Direction des sécurités de la préfecture de l'Oise restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le préfet,

Jean-Marie CAILLAUD

03 44 06 12 60
prefecture@oise.gouv.fr
1 place de la préfecture - 60022 Beauvais